Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213501497-20251128-25_49-DE

MAIRIE DE LASSY
35 580 LASSY
□ : 02.99.42.03.33

MAIRIE DE LASSY
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	10	14

Vote
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture D'Ille-et-Vilaine
Le : 02/12/2025
Et
Publication ou notification du : 02/12/2025

L'an 2025, le 28 novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CHÉNÉCHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/11/2025.

Présents : M. LE CHÉNÉCHAL Didier, Mme LEDUC Véronique, M. LE MERLUS François, M. BOURDEVERRE Jean-Yves, M. MOULARD Hugues, M. GANDON Bruno, M. SOUTIF Olivier, M. BIDAN Jean-François, Mme FOUQUART Cécile, M. SOREL Anthony.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme LECOUF-HUBLART Delphine à Mme LEDUC Véronique, Mme GALLERAND Anne- Cécile à M. SOUTIF Olivier, Mme THIBAULT Caroline à Mme FOUQUART Cécile, M. SOUCANY David à M. SOREL Anthony.

Absent(s) : Mme VALLEE Nadine, Mme LAMORT Emmanuelle, M. COUGOULAT Erwann.

A été nommée secrétaire : M. BIDAN Jean-François

25 – 49 – CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT PAR L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DE VALLONS DE VILAINE « CONSEIL EN ÉNERGIE »

Dans la cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le Conseil en Énergie Partagé permet aux collectivités de l'ALEC des Vallons de Vilaine de mettre en place une stratégie d'économies d'énergies.

Ce service pour les collectivités du territoire, se structure autour de cinq grands axes d'intervention :

- Réalisation du suivi énergie et eau du patrimoine de la collectivité : bâtiments, éclairage public, véhicules, assainissement,
- Instrumentations des bâtiments pour mesurer l'efficacité des systèmes de chauffage facilement et à faible coût
- Formation et sensibilisation des élus et agents sur les thématiques liées à l'énergie et au changement climatique

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213501497-20251128-25_49-DE

- Accompagnement à la rénovation et aux constructions neuves, sur les thématiques
- Valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie pour les communes dans le cadre de projets de rénovation et récupération d'aides financières dans le cadre des programmes ACTEE et autres programmes CEE ;

La présente convention a pour objet la définition du champ d'intervention du Conseil en Énergie Partagé, la présentation des différents niveaux d'accompagnement des collectivités et plus globalement, le rôle des parties pour le bon déroulement des missions. Un point spécifique précisera les modalités d'accompagnement vis à vis de la procédure de valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie,

L'ALEC des Vallons de Vilaine porte la mission de Conseil en Énergie Partagé, à ce titre, il met à disposition des collectivités les moyens humains et techniques nécessaires à la bonne conduite des missions détaillées dans la convention.

La collectivité bénéficiaire du service mettra à disposition du conseiller tous les éléments nécessaires à la réalisation de ses missions (plans, factures, autorisation d'accès aux sites et aux données, documentation technique...)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER les termes de la convention d'accompagnement par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Vallons de Vilaine**
- **D'AUTORISER le Maire à signer cette convention.**

Pour copie conforme :
En mairie, le 01/12/2025
Le Maire,
Didier LE CHÉNÉCHAL